

On observe ensuite annuellement la même conduite, jusqu'à ce que la tige de ces arbres ait acquis environ trois pouces de tour à hauteur d'homme. Alors ils sont en état d'être transplantés définitivement.

On les lève de la pépinière avec une fourche, et l'on évite d'en contusionner les racines. On coupe les petites avec une serpette, et les grosses avec une pioche bien tranchante. Il faut avoir l'attention de conserver les grosses racines de la plus grande longueur possible, sans pour cela endommager celles des arbres restants.

*Plantation des arbres isolés et formation de leurs tiges.*—Lorsque la terre est suffisamment humectée, on peut, dès le commencement d'octobre, ouvrir les trous des arbres que l'on doit planter au mois de novembre suivant. Pendant cet intervalle, les terres du déblai s'améliorent d'autant par l'influence immédiate des engrais météoriques de la saison. Mais ce n'est que dans les terrains légers que l'on peut agir ainsi, car, dans les terres compactes ou argileuses, les trous pourraient être remplis d'eau par les pluies qui tombent quelquefois avec abondance avant l'époque de la plantation, et il serait alors impossible d'y planter avant le printemps. Pour éviter cet inconvénient, il faut donc n'ouvrir les trous dans ces derniers terrains qu'au fur et à mesure des besoins de la plantation.

Quoiqu'il en soit, ces trous doivent avoir quatre pieds de côté sur deux pieds de profondeur. On separe les terres qui en proviennent suivant l'usage ordinaire, et on laboure ensuite le fond des trous à la profondeur d'un fer de bêche, mais sans en retirer la terre.

Avant de planter, on jette dans le fond de chaque trou, 1o. les terres supérieures qui en ont été extraites; 2o. des gazons, ou de la bonne terre mélangée avec eux, et que l'on prend sur la superficie du terrain environnant. Ce premier remplissage est destiné à servir de lit aux racines des arbres à planter, et qui y seront placés aux profondeurs suivantes, savoir, à neuf pouces dans les terrains sains et légers, et qui *doivent bien*, ou qui laissent aisément échapper l'eau; à six ou sept pouces, dans ceux qui présentent plus de consistance; enfin, au niveau même du sol, dans les terrains humides et dans ceux qui sont argileux.

Lorsque le lit de l'arbre est ainsi préparé, on rabat proprement toutes les branches de la tige au niveau du tronc, et l'on coupe cette tige à la hauteur de six pieds, afin que les bestiaux ne puissent atteindre aux branches supérieures dont elle se garnira. Cette dernière section doit être franche, unie, sans éclats et faite en bec de flûte, afin que l'arbre puisse ensuite en recouvrir la plaie plus aisément, et que l'eau ni les frimats ne s'arrêtent pas dessus.

En prescrivant ici de couper la tige des arbres en les transplantant, nous ne prétendons pas dire qu'ils ne reprendraient pas si on leur laissait la tête, mais seulement que dans ces plantations économiques leur reprise sera plus assurée.

C'est particulièrement dans les plantations d'arbres d'essence dure que cette pratique est nécessaire.

Les bois blancs, et principalement les peupliers, ne sont pas aussi difficiles, et l'on peut sans inconvénient

leur laisser la tête en les transplantant; mais il ne faut pas les planter trop gros.

On prépare ensuite les racines de l'arbre, comme nous l'avons indiqué pour la plantation des jeunes plants enracinés, et on les plante avec le même soin et les mêmes précautions.

Enfin, lorsqu'ils sont plantés, il faut leur mettre de bons tuteurs et on en butte le pied à une hauteur relative à l'humidité naturelle du terrain. Ces buttes préservent les arbres d'une trop grande humidité et d'une trop grande sécheresse; les bestiaux en approchent plus difficilement pour se frotter contre la tige, et elle est mieux défendue contre les coups de vent.

Pendant la première et la seconde année de la plantation, on donne trois labours aux arbres qui n'ont pas été buttés; à la troisième feuille, on ne leur en donne plus que deux; et à la quatrième, on se contente de cultiver les arbres les plus faibles.

Aux arbres buttés on donne deux façons pendant chacune des deux premières années de la plantation, et une seule pendant la troisième. Après chaque labour, on reforme les buttes.

Les buttes, quelque avantageuses qu'elles soient, ont quelquefois deux inconvénients, l'un d'éloigner l'eau des pluies des racines, l'autre de déterminer la sortie de racines au dessus de la surface de la terre, racines dont la suppression peut ensuite affaiblir la pousse de l'arbre.

*Espacements des arbres isolés et d'alignement.*—Ces espacements dépendent de la qualité du sol et de l'essence des arbres. 1o. Si le terrain à planter n'a pas une très grande épaisseur, et que cependant on veuille y mettre des chênes ou des hêtres, on les espace de vingt à vingt-quatre pieds.

2o. Si le même terrain était d'ailleurs propre à la culture du frêne ou à celle des meilleures essences de bois blancs, on pourrait y placer les chênes à vingt-quatre ou trente pieds de distance les uns des autres, et mettre entre chacun un frêne ou un arbre de bois blanc.

3o. Si l'on voulait planter des ormes sur ce terrain, on les y espacerait de quinze à vingt pieds, suivant la profondeur du sol; mais l'orme admet difficilement le mélange d'aucune autre essence de bois. Il n'y a que le peuplier noir qui ne paraît pas souffrir de son voisinage.

4o. Sur les terrains qui conviennent particulièrement à la végétation du frêne, on espacera ces arbres de quinze à dix-huit pieds. On observera les mêmes espacements pour les platanes, et seulement ceux de douze à quinze pieds pour les peupliers et les trembles.

5o. Sur les sols propres à la végétation des moyens, on espacera ces arbres de vingt-quatre à trente pieds, afin que rien ne puisse s'opposer au développement de leur tête.

6o. Sur les terrains les meilleurs et les plus profonds, on pourra diminuer ces espacements; mais nous ferons observer à ce sujet qu'un sol de dix-huit à vingt pouces d'épaisseur est un excellent terrain pour des frênes, des peupliers et des trembles, tandis qu'il n'est que d'une qualité médiocre pour les essences les plus dures.

7o. Lorsque l'on veut planter des arbres en plein champ sur des terres en culture ou sur des pâturages,